

Environnement: La ministre dévoile sa stratégie

- Développer une économie verte et inclusive

- Intégrer les exigences environnementales dans les politiques publiques

- La tarification de l'eau agricole sera revue

LA loi-cadre portant charte de l'environnement et du développement durable impose au gouvernement de mettre en place une stratégie nationale. Elle lui accorde un délai de 2 ans pour se conformer à cette exigence. Aujourd'hui, cette stratégie est fin prête. C'est ce qu'a affirmé Hakima El Haite, ministre en charge de l'Environnement, lors d'une rencontre organisée par l'association Ribat Al-Fath

pour le développement durable, hier à Rabat. Elle a saisi l'occasion pour donner un avant-goût de cette nouvelle feuille de route qui établit le principe de responsabilité élargie et de la réparation des dégâts. En effet, cette «stratégie impose aux différents départements ministériels d'intégrer la composante durabilité dans toutes leurs politiques publiques», a souligné la ministre harakie. Mieux, ces établissements disposent d'un délai également de 2 ans pour se conformer à cette exigence. Selon El Haite, les pressions exercées sur les ressources naturelles et la dégradation des écosystèmes ne sont pas suffisamment prises en compte par les différents secteurs. En responsabilisant davantage les départements ministériels, El Haite veut résorber le déficit en matière de politiques publiques. Elle remet d'ailleurs en cause la volonté du Maroc de développer les énergies renouvelables tout en maintenant la compensation de l'énergie fossile. Une incohérence aux yeux de la ministre. Concrètement, la stratégie de l'en-



La stratégie nationale de l'environnement vise à responsabiliser davantage les différents départements ministériels, en leur imposant d'intégrer la composante durabilité dans toutes leurs politiques publiques», a souligné Hakima El Haite, ministre en charge de l'Environnement. Ils disposent d'un délai de 2 ans pour se conformer à cette exigence (Ph. Bziouat)

vironnement propose un modèle écologique de croissance. L'idée est d'assurer la transition vers une économie verte et inclusive. Désormais, tous les projets du gouvernement devront s'orienter vers l'économie de l'eau et l'énergie. L'objectif est de rationaliser la consommation et d'atténuer la pression sur ces ressources rares. Concrètement, le développement

vironnement se veut également inclusive. L'idée est d'intégrer la notion de développement humain dans tout projet économique. Pour la ministre, les politiques publiques actuelles ne prennent pas suffisamment en considération l'impact sur les populations.

La concrétisation de cette nouvelle feuille de route risque de se heurter à de

Une loi-cadre toujours critiquée

LA mise en place de la loi-cadre avait suscité de grands remous. Pour certains militants du développement durable, l'urgence n'était pas d'établir une réglementation. Deux mois après son adoption par le Parlement, ce texte ne fait toujours pas l'unanimité. Farid El Bacha, président délégué de l'association Ribat Al Fath, a remis en cause la capacité de cette loi-cadre à atteindre les objectifs fixés. Pour lui, «il fallait plutôt privilégier le droit mou. Malgré les apparences, ce droit, bien que non obligatoire, peut être appliqué et respecté par ses destinataires. Ce type d'assise juridique laisse dégager une certaine latitude permettant une meilleure réception auprès des citoyens».

d'une économie verte permettra au Maroc d'économiser 2,5 milliards de m³ d'eau.

Par ailleurs, la stratégie nationale de l'environnement consacre également la valorisation de l'eau agricole. Il s'agira de revoir la tarification de cette ressource qui reste «dérisoire», notamment 3 DH le mètre cube contre 12 DH en Espagne. Cette mesure devrait susciter des remous auprès des professionnels de ce secteur à fort impact sur les ressources.

Le développement de l'économie verte au Maroc exige la lutte contre le réchauffement climatique. Ce chantier est prévu par la stratégie nationale qui envisage de renforcer la gouvernance en matière de gestion des risques. Outre l'aspect écologique, la stratégie de l'en-

nombreux obstacles. En tête, l'incapacité des communes à gérer la problématique des déchets et la difficulté de mobiliser le foncier. L'absence de programmes pour les ordures industrielles et le retard dans l'élaboration des plans provinciaux de gestion des déchets ménagers compliqueront davantage la mise en place de cette stratégie. Sans oublier la non-application de l'article 23 de la loi relative à la gestion des déchets et à leur élimination qui crée une redevance pour les prestations des services publics. □

H. B.